



Le Cim

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE
.....

1^{ER} AVRIL 2023 - N°931

ÉVÉNEMENT

**La semaine olympique
et paralympique**

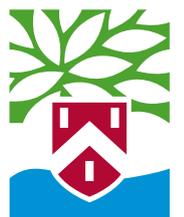
CULTURE

**Les bénévoles vous accueillent
à chaque spectacle**



DOSSIER

**Comprendre le budget
de la Ville**



Ville de
**CESSON
SÉVIGNÉ**

Dossier

Comprendre le budget de la Ville

La Ville en action 4-10

Retour en images 4

L'actu en bref 6

La Ville en action 7

Développement durable 12



Vie municipale 18-19

Expressions politiques 18

Ils font Cesson 23-25

Économie & commerces 23

Culture 24

Vie associative et sportive 27

Infos pratiques 30-31

Infos pratiques 30

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Savignac, le Maire
Élue référente : Jeanne Féret,
adjointe à la vie citoyenne et
à la communication
Directeur de cabinet : Maxime
Dumoulin
Responsable du service
communication :
Virginie Lucas
Rédaction et mise en page :
Virginie Lucas et Florence
Thierry
communication@ville-cesson-
sevigne.fr
02 99 83 52 00

Conception graphique :
Yves Bigot
Impression : Chat Noir
Impressions
Tirage à 10 600 exemplaires
Distribution : S'pricom
06 31 63 07 23

Couverture : © Freepick



REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

Remise des documents

par mail à
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1^{er} mai 2023 :
jeudi 6 avril
- Magazine du 1^{er} juin 2023 :
vendredi 5 mai



© François Lepage

Chères Cessonaises, chers Cessonais,

Avant d'évoquer le contenu de ce magazine, j'aimerais vous parler de la période que nous traversons actuellement. À l'heure où notre pays connaît des mouvements sociaux importants, notre ville se veut être un refuge sûr pour toutes celles et tous ceux qui cherchent un peu de stabilité et de sécurité. Nous avons la chance de vivre dans une commune où la solidarité et la bienveillance sont des valeurs partagées par tous.

Pour le dossier d'avril, nous avons fait le choix de vous parler du budget municipal. Ce sujet est important pour comprendre comment fonctionnent les finances de notre ville et les effets du contexte national sur celles-ci. Vous y découvrirez les investissements prévus en 2023 et les efforts de la commune pour continuer à offrir un maximum de services au plus grand nombre. Il est important d'avoir à l'esprit que malgré les crises successives qui ont touché les finances municipales, nous avons maintenu nos engagements en faveur des écoles, de nos aînés, de la culture, du sport, de l'environnement et du développement économique, tout en veillant à ne pas augmenter les impôts locaux. Un exercice d'équilibriste qui a mobilisé l'ensemble des services communaux. Je souhaite ici leur adresser mes remerciements pour le sens de l'intérêt général dont ils ont fait preuve et leur capacité à trouver des pistes d'économies ayant le moins d'effets possibles sur notre quotidien.

Dans ce numéro, vous découvrirez aussi notre implication dans la semaine olympique et paralympique. Une évidence au regard de notre partenariat avec le label Terre de Jeux. Nous sommes fiers de soutenir cet événement qui

célèbre l'esprit d'équipe, la persévérance et le dépassement de soi.

Le quartier de ViaSilva continue de prendre forme et nous travaillons d'arrache-pied avec la SPLA pour limiter l'incidence des travaux sur la qualité de vie des nouveaux habitants. Dans le centre-ville, la place Sévigné a bénéficié d'une nouvelle façon d'imaginer les espaces publics. Elle accueille désormais un nouvel espace de stationnement plus respectueux de la ressource en eau et des dispositifs de sécurisation des chemins piétonniers. Ces derniers ont notamment pour objectif d'éviter les collisions entre les utilisateurs, qu'ils soient à deux pieds, deux pédales ou 4 roues.

Enfin, nous avons souhaité mettre en avant le travail admirable des bénévoles du Pont des arts. Consacrant une partie de leur énergie au service de la culture et des habitants de notre ville, leur engagement est précieux et mérite d'être salué.

Toutes ces initiatives et projets, nous montrent que les efforts collectifs payent. Continuons de travailler ensemble pour demeurer une ville où il fait bon vivre, et où chacun peut contribuer à la construction d'un avenir plus serein.

Je vous souhaite un excellent mois d'avril, prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
Jean-Pierre Savignac

26 février

OCC Football : Beau succès du tournoi en salle des jeunes

16 équipes ont participé au tournoi en salle U13 organisé par l'OCC Football à la Halle du Lycée. Plusieurs dizaines de rencontres se sont succédées tout au long de cette journée et au final, c'est l'équipe 1 de l'OCC qui a remporté la Champion's Ligue et qui a pu soulever le trophée Crédit du Nord. À noter également la bonne prestation de l'équipe 2 du club qui a dû s'incliner en Finale de l'Europa Ligue.



© S. Loue/OCC Football



7 mars

Des ateliers du sommeil

En partenariat avec l'association Brain Up et le Clic Alli'âges, la Ville a proposé aux personnes de plus de 60 ans des ateliers gratuits "bien dormir et prendre soin de son sommeil" en février et mars à l'Espace Citoyen.

11 mars

Un café citoyen sur la végétalisation des cours des écoles

Une vingtaine de personnes a participé pour échanger sur des solutions pour végétaliser les cours des écoles.



22 mars

Ambiance pleine de surprises à la médiathèque

Un univers multisensoriel était proposé aux tout-petits dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.





Art urbain

Participez au projet de Yarn Bombing (tricot urbain) !

Il y a plusieurs manières de faire de l'art dans son jardin et en ville. C'est l'idée du Yarn Bombing (tricot urbain) : recouvrir le mobilier urbain de tricot pour susciter la réaction et décorer les villes. La Ville a proposé aux associations Amicale des Retraités et Cesson Loisirs et aux établissements médico-sociaux d'habiller les arbres du parc du Manoir de Bourgneuf ! Les habitants sont invités à participer au projet.

- ▶ vous avez jusqu'au 30 mai pour déposer vos carrés de tricot ou de crochet de 30 X 30 cm à l'Espace Citoyen ou à la médiathèque.



Sport

Piscine sports et loisirs

Nouveaux horaires le dimanche

La piscine est ouverte le dimanche selon deux périodes :

- jusqu'au 30 avril inclus de 9h à 13h30 ;
- à partir du 7 mai : de 9h à 13h et de 14h30 à 19h.

Stages multisports pendant les vacances de Pâques pour les enfants nés entre 2011 et 2014

Nouveaux horaires de 13h45 à 17h15. Pensez aux goûters des enfants.

- semaine du 17 au 21 avril (5 après-midi)
- semaine du 24 au 28 avril (5 après-midi)

Au programme du stage : athlétisme, base-ball, futsal, handball, basket-ball, tennis de table, tennis, badminton, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Tarifs : 48 € pour les Cessonnois (présenter un justificatif de domicile) ; 66 € pour les non-Cessonnois.

Stages de natation pendant les vacances de Pâques

Stages de natation de cinq matinées pour les enfants débutants à partir de 5 ans révolus (2018-2017-2016-2015...) de 10h à 10h45.

- semaine du 17 au 21 avril
- semaine du 24 au 28 avril

Tarifs : 48 € pour les Cessonnois (présenter un justificatif de domicile) ; 52 € pour les non-Cessonnois.



Animation

Vous êtes musiciens ? Proposez votre prestation sur une scène

Dans le cadre des festivités du mois de juin organisées par la Ville, le Conseil Consultatif des Jeunes recherche des groupes de musique (rock, rap, électro...tous styles) pour se produire sur une scène ouverte le samedi 24 juin en soirée.

- ▶ Envoyez vos propositions (fichiers MP3, liens web... avec une présentation de votre groupe) avant le 30 avril à ccj@ville-cesson-sevigne.fr
- ▶ Informations au 06 31 61 55 06

Visite de jardin

L'association "Vert le Jardin" en partenariat avec la Ville propose une visite d'un jardin d'un Cessonnois samedi 15 avril, de 14h à 16h.

- ▶ inscription obligatoire auprès de l'association Vert le jardin 09 83 70 32 47; vertlejardin.fr



Transport

Enquête pour mieux connaître les usages

Jusqu'à la mi-avril, Rennes Métropole réalise une enquête pour mieux connaître la fréquentation des lignes du réseau STAR.

Après une année 2022 marquée par l'arrivée de la ligne B du métro et la restructuration du réseau de bus, Rennes Métropole réalise une enquête pour affiner la connaissance du réseau et des déplacements des usagers.

L'enquête se déroule à bord des bus et des métros grâce à une équipe de près de 300 enquêteurs chargés de compter les montées et les descentes sur toutes les stations et les arrêts du réseau pour chaque type de jour.



Eau potable

Enquête de satisfaction

Rennes Métropole et la Collectivité Eau du Bassin Rennais ont confié à l'entreprise TRYOM la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers des services publics d'eau potable et d'assainissement. L'enquête est réalisée par téléphone (numéro appelant : 06 52 52 77 28 ou 02 97 84 19 07). Environ 1 500 personnes vont être interrogées sur tout le territoire métropolitain !

Impôts

Permanences d'agents de la DGFIP (direction générale des finances publiques)

Dans le cadre de la Campagne de déclaration de revenus des permanences d'aides sont organisées les mardis 2, 9 et 23 mai, de 13h à 17h, à l'Espace Citoyen, sans rendez-vous.



Les déchets ne doivent pas être posés à côté des conteneurs. Les cartons par exemple doivent être déposés à la déchetterie.

Vivre ensemble : évitons le dépôt sauvage

Bien que la gestion des déchets soit une compétence Métropolitaine, la police municipale est compétente pour la gestion des dépôts sauvages. La Ville est vigilante aux problématiques de sécurité et d'incivilités dans votre quotidien et la police municipale joue un rôle de sensibilisation et de rappel de la réglementation.

Dépôt sauvage : appel au civisme

Plusieurs dépôts sauvages ont été signalés à la police municipale sur la voie publique. Cet acte nuit grandement au Bien Vivre ensemble et à l'environnement alors même que des solutions accessibles existent sur le territoire.

Ces dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende pouvant aller de 450 à 15 000 euros. Les caméras de vidéoprotection installées sur la commune peuvent être utilisées pour faciliter la verbalisation de l'auteur du dépôt.

Si vous constatez un dépôt sauvage, vous pouvez appeler la police municipale pour qu'elle constate l'infraction et lance une procédure administrative.



Plusieurs solutions pour jeter vos déchets

- collecte des déchets ménagers et recyclables,
- bacs à verre et à papier,
- déchetterie (Route de Chantepie),
- don de vêtements aux associations,
- recycler, réparer.

Avant de jeter, pensez au réemploi et à la réparation. L'association LabocCesson propose un Repair Café chaque dernier mercredi du mois de 18h à 20h au lieu-dit La Pommeraie.

En partenariat avec Rennes Métropole, la Ville propose, en mai, deux collectes spécifiques rue du Petit Marais :

➤ Collecte de déchets dangereux - samedi 6 mai de 9h à 13h

Déchets acceptés : piles, batteries, peintures, solvants, produits de jardin, acides, bases, produits d'entretien, tubes néons, radiographies, huiles de vidange, de friture, bombes aérosols pleines.

➤ Collecte de déchets encombrants - du vendredi 5 mai à 16h au mardi 9 mai à 8h

Encombrants acceptés : mobilier, literie, vélos, portes, fenêtres, gros électroménagers.

- ▶ retrouvez toutes les informations sur la gestion des déchets sur le site rennesmetropole.fr



Une jeunesse investie et volontaire, Albin montre l'exemple

À 16 ans, Albin Buquet, élève en 1^{ère} au lycée Sévigné a décidé de réaliser un Service National Universel (SNU). Ce dispositif proposé par l'État aux jeunes de 15 à 25 ans, les incite à découvrir la vie en collectivité, les valeurs de la République et le goût de l'engagement. Après un séjour collectif et immersif avec d'autres jeunes, Albin a effectué une mission d'intérêt général. Accueilli à la résidence Beausoleil, il nous raconte.

« Le service national universel n'est pas obligatoire, mais je souhaitais m'investir dans une mission. » Albin est parti 12 jours à Crozon pour son séjour de cohésion. « J'ai trouvé ça génial ! J'ai rencontré des associations et des professionnels qui m'ont expliqué leur fonctionnement. »

Vient ensuite le choix d'une mission d'intérêt général, à réaliser dans l'année qui suit le séjour et hors temps scolaire. Plusieurs thématiques sont possibles et le jeune Cessonnois a choisi le domaine social. « J'ai envoyé un CV et une lettre de motivation à la résidence Beausoleil qui est inscrite dans le dispositif du SNU. Ils ont accepté de m'accueillir pendant toutes les vacances de février. L'équipe m'a très bien accueillie et j'ai pu participer à la vie de la résidence. » Le SNU permet de valider la JDC (Journée de Défense et Citoyenneté) obligatoire pour les 16-25 ans.

« Mes missions étaient définies à l'avance. Je participais à l'animation de la résidence. Les matinées étaient consacrées aux discussions avec les résidents et les après-midis à l'organisation d'animations. Je proposais de la lecture, des quiz thématiques, des ateliers mandalas, je me suis adapté aux attentes de chacun, » souligne le jeune Cessonnois. « Les résidents m'ont confié que quand on vieillit, on retourne en enfance et ils retrouvent des activités de leur jeunesse. Et puis ils aimaient bien parler avec un jeune, sourit Albin, parfois les familles m'interpellaient sans me connaître, grâce à la description donnée par les résidents. Sans le SNU, je n'aurai pas pu vivre cela. J'incite les autres jeunes à vivre cette expérience unique et enrichissante, dans le domaine de leur choix. »

Venez pratiquer la sophrologie à la résidence d'Automne

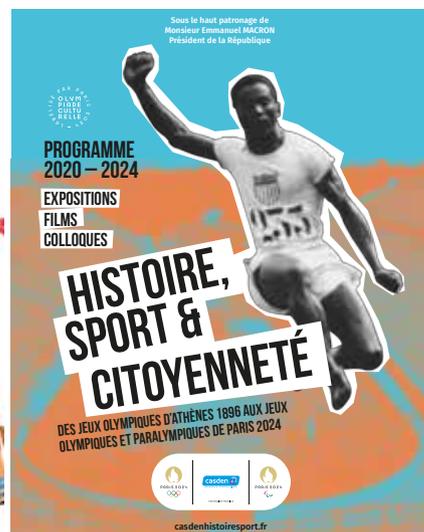
Catherine Héry, sophrologue, intervient plusieurs fois par semaine à la résidence d'Automne. Si le mercredi matin la séance est dédiée aux résidents, le vendredi après-midi, elle accueille aussi les habitants qui souhaitent pratiquer cette discipline.

« La méthode psychocorporelle s'adapte bien en fonction des personnes qui sont présentes à mon cours. Si elles sont aptes à être debout, je les fais travailler debout, avec des exercices impliquant un

peu plus de mobilité, sinon la pratique se fait en position assise, explique Catherine Héry. L'objectif est vraiment d'obtenir le lâcher-prise, le bien-être et de mettre sur pause toutes les cogitations qui traversent l'esprit. »

Ces séances permettent aussi de rompre l'isolement de ces personnes et de recréer du lien social. « Cela m'oblige à me poser, à me relâcher et à bien respirer » confie une des participantes.

► résidence d'Automne : 02 99 83 29 29



© Freepick



La semaine olympique et paralympique axée sur l'inclusion

Paris 2024 c'est dans moins de 500 jours, Cesson-Sévigné, labellisée Terre de Jeux 2024, s'implique. Une semaine olympique et paralympique est organisée du 3 au 8 avril, dans les écoles primaires, les écoles de sports municipales et les services de la Ville. La thématique ? L'inclusion.

« Cette semaine, mise en place dans le cadre de Terre de Jeux, nous permet de promouvoir les jeux olympiques de Paris 2024, tout en répondant à un enjeu d'inclusion par le sport, très important pour la Ville, indique Baptiste Dudognon, directeur de la Vie Associative Sports Logistique. À travers cette action et toutes celles que nous menons dans l'année, nous montrons que le sport est un facteur d'insertion et d'intégration sociale. Notre objectif est bien de proposer du sport pour tous. Nous allons mener d'ici juillet 2024, plusieurs actions autour des Jeux Olympiques et pour faire le lien entre les différents services municipaux, nos partenaires (établissements scolaires, associations, fédérations ...) et les publics nous avons recruté Pierre Jalkh, service civique. C'est une belle opportunité pour nous et pour le comité départemental olympique qui suit son parcours. »

Le programme de la semaine

🕒 **Interventions dans les écoles primaires** : les éducateurs sportifs de la Ville Cyril Saramito et Dominique Duvigneau vont présenter à 6 classes de CM1 des trois écoles cessonaises l'histoire des jeux olympiques. « Ils parleront des Jeux depuis l'antiquité, jusqu'à aujourd'hui, avec notamment le label Terre de jeux obtenu par la Ville » souligne Pierre Jalkh.

🕒 **Intervention dans les cours municipaux** : un athlète handisport interviendra dans les cours d'athlétisme, de natation et de kayak. Pour le golf, une animation de sensibilisation au paragolf avec le paragolfeur Christian Cécile est programmée mercredi 5 avril (réservée aux pratiquants participant aux cours).

🕒 **Des actions avec les différents services de la collectivité** : « Un escape game sera organisé à la Maison de l'enfance, une animation "cécifoot" sera proposée sur le temps du midi à l'école Beausoleil et des personnes de l'épicerie sociale testeront le kayak avec les ados » liste Pierre Jalkh.

L'exposition "Histoire, Sport et citoyenneté" sera mise en place à la médiathèque du 3 au 8 avril. Réalisée par la banque Casden, partenaire des Jeux, l'exposition met en avant 30 destins exceptionnels, individuels et collectifs, à travers 30 olympiades et 30 valeurs citoyennes, permettant de mieux comprendre ce moment historique.

🕒 **"La Couleur de la victoire" au cinéma Le Sévigné** Le film qui retrace l'exploit de Jesse Owens lors des Jeux Olympiques de Berlin en 1936 sera diffusé jeudi 6 avril à 20h30. Un temps d'échanges est programmé à partir de 19h15. Tarif : 4,50 €.



Le parc relais à ViaSilva est opérationnel !

Le parc relais était très attendu. Il est désormais disponible pour les utilisateurs du métro et des bus.

L'ouverture a eu lieu le 14 mars, à 5h du matin. Le parc relais est le dernier ouvrage de la ligne b à être mis en service. Il dispose de 812 places pour les voitures et de 100 places pour les vélos (200 places à terme).

Intégré au réseau STAR, il fonctionne sur le même principe que les autres parcs relais. Le stationnement est gratuit et réservé exclusivement aux automobilistes qui poursuivent leur déplacement en utilisant les transports collectifs (bus ou métro). Il est interdit de laisser son véhicule la nuit.

La mise en service de la gare bus (13 quais de bus) est prévue le 17 avril. Certaines lignes évoluent, notamment la Chronostar C1 dont le terminus est désormais à Cesson-ViaSilva au lieu des Champs Blancs) et la ligne 34 qui change d'itinéraire.

Les horaires du parc relais :

Du lundi au mercredi : de 5h à 1h ; du jeudi au samedi : de 5h à 2h (1h en période estivale).

Dimanche et jours fériés : 7h à 1h.

La sécurisation des chantiers à ViaSilva

Le nouveau quartier se construit. Avec des problématiques de nuisances sonores et de sécurité liés aux chantiers. Face à ce constat, des actions ont été mises en place.

- 🔊 Des réunions inter-chantier ont eu lieu fin février auprès des maîtrises d'ouvrage des chantiers du quartier pour sensibiliser à la sécurité ;
- 🔊 Une mission complémentaire confiée à la Socotec est mise en place pour la prévention des risques et des nuisances chantiers ;
- 🔊 Une mission complémentaire sécurisation circulations et stationnements est en cours de validation pour assurer un passage dans le quartier 2 fois par jour aux heures de pointe (matin et soir) par ASB Sécurité ;
- 🔊 Des tournées régulières de la police municipale sont programmées dans le quartier et notamment aux abords du parc de Boudebois ;
- 🔊 La signalétique de circulation va être renforcée progressivement ;
- 🔊 Pour sécuriser les trottoirs, des dispositifs anti-stationnement gênant sont installés.





Philippe Thébault, vice-président de Rennes Métropole chargé des espaces publics et de la voirie a coupé le ruban avec le Maire Jean-Pierre Savignac lors de l'inauguration du parking de la place Sévigné le 17 mars.

De nouveaux aménagements pour la sécurité et le confort du quartier Beausoleil

À la suite de la rénovation de la salle Beausoleil et afin de répondre à une demande légitime de places de parking pour l'école Beausoleil et la maison médicale, le parking de la place Sévigné a été complètement réaménagé. Une attention particulière est portée à la gestion des eaux pluviales.

La Ville de Cesson-Sévigné a demandé à Rennes Métropole, compétente en terme de voirie, de financer la rénovation du parking place Sévigné, soit 250 000 euros. L'objectif étant d'apporter plus de confort aux utilisateurs de la salle de sport et de l'école Beausoleil tout en créant des nouvelles places de stationnement.

Une gestion intégrée des eaux pluviales

Mise en service la première semaine de mars, ce parking a nécessité 4 mois de travaux. Un projet réalisé conjointement entre Rennes Métropole et la Ville de Cesson-Sévigné sur la partie espaces verts et végétalisation. En effet, au-delà de l'amélioration fonctionnelle, le parking est créé avec des pavés dont les joints en gazon permettent l'infiltration naturelle de l'eau de pluie dans le sol. En cas de fortes pluies et pour éviter les débordements, des noues végétalisées ont été créées. Il s'agit de fossés aménagés, peu profonds et larges qui accueilleront prochainement des arbres et arbustes servant de massifs drainants.

Sécuriser les espaces partagés

Afin de permettre à chaque usager du quartier de se déplacer en toute sécurité, la Ville veille aux aménagements des chemins piétons et cycles.

Des barrières ont été installées au croisement des chemins du quartier Beausoleil afin d'éviter des intersections dangereuses et le passage des scooters. Ces chemins permettent, notamment aux enfants de faire le trajet domicile-école en toute sécurité.





Connaissez-vous le marché du samedi ? 70 commerces vous y attendent

Chaque samedi de 8h à 12h30, le marché de Cesson-Sévigné offre un large choix de produits et vous permet de faire vos courses de produits frais en 1 seul lieu et dans la bonne humeur. Plus de 70 commerçants, producteurs et artisans proposent leurs produits sur les étals du marché.

Votre marché c'est :

- 12 primeurs fruits-légumes dont 8 producteurs
- 8 poissonniers
- 9 bouchers-charcutier, volaillers
- 9 boulangers-pâtisseries et crêpiers
- 6 fromagers
- 9 vendeurs de plats cuisinés
- 7 vendeurs d'habillement
- etc.

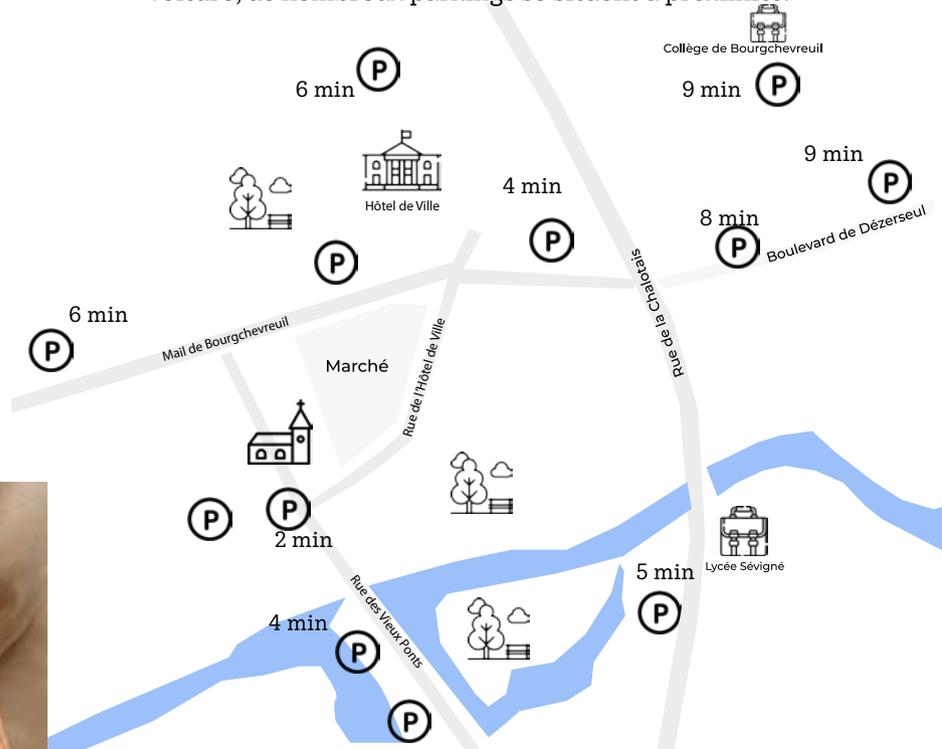
Un lieu convivial, à proximité des parcs pour profiter d'une balade avant ou après ses courses et pourquoi pas déguster sa galette-saucisse au bord de la Vilaine.

Pourquoi chercher loin ce que vous avez à proximité de chez vous ?



Comment venir au marché ?

Vous pouvez y venir à pied, en vélo, en bus ou en voiture, de nombreux parkings se situent à proximité.



L'eau, une ressource rare et précieuse à conserver

L'eau est une ressource naturelle essentielle à la vie. Dans un contexte où il est temps de passer à la sobriété, à notre échelle, quels gestes simples peut-on faire pour la préserver ? Voici quelques conseils de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Quelques conseils pour économiser l'eau



En période de sécheresse (et aussi toute l'année) :

- pour éviter tout gaspillage, n'oubliez pas d'éteindre l'eau pendant que vous vous savonnez, vous rasez ou vous brossez les dents ;
- préférez les douches aux bains et limitez-les à 5 minutes grand

maximum ;

- pour laver votre vaisselle ou votre linge, ne multipliez pas les cycles et utilisez vos appareils électroménagers "à plein" ;
 - repérez les fuites : elles peuvent constituer une grande source de gaspillage.
 - limitez les arrosages si vous avez un jardin et n'arrosez surtout pas en pleine journée, aux heures chaudes, car l'eau s'évapore alors sans avoir le temps de pénétrer dans le sol. Vous gaspillez donc de l'eau pour rien ;
 - pour éviter d'arroser trop souvent, paillez aux pieds des plantes ;
 - débranchez les gouttières : utilisez un récupérateur d'eau.
- Côté équipements :**
- si vous renouvelez votre électroménager, choisissez des équipements moins consommateurs en eau ;

- optez pour une douchette économe : elle limite le débit mais optimise la pression. Pour un investissement compris, selon les modèles, entre 25 et 45 euros, elle permet jusqu'à 75 % d'économie d'eau ;
 - installez des mousseurs sur vos robinets. Ils injectent des minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule et réduisent le débit de 30 à 50 % sans aucune perte de confort.
- eaudubassinrennais.fr

Info +

Dans le cadre du programme Ecodé de la Collectivité eau du bassin rennais (CEBR), des kits hydro-économiques (mousseurs pour réduire le débit d'eau) sont à disposition des habitants à l'Espace Citoyen.

Opération bons d'achat pour la récupération de l'eau de pluie



En prévision des périodes de sécheresse, la récupération de l'eau de pluie est une solution écologique et économique à la portée de tous pour faire des réserves d'eau. Comment choisir un récupérateur d'eau de pluie ?

Avant de choisir un récupérateur d'eau de pluie, il est important de déterminer son utilisation. Comme l'eau de pluie n'est pas potable, elle peut être employée en extérieur pour le lavage d'une terrasse ou l'arrosage du jardin et en intérieur pour remplir

la chasse d'eau des toilettes ou laver les sols. Un guide technique est disponible en version numérique ou en format papier sur demande auprès de la CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais).

La CEBR renouvelle l'opération d'aide à l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie. Cette opération est menée en partenariat avec des magasins de bricolage et des jardineries. Cette action garantit une remise immédiate de 25 euros sur le prix d'une cuve et de ses accessoires, financés par la CEBR. 10 % supplémentaires sont accordés par les magasins participant à l'opération.

Opération valable jusqu'au 30/11/2023 dans la limite des 1 000 premiers bons d'achat validés en magasin.

- retrouvez la liste des partenaires et les informations sur eaudubassinrennais-collectivite.fr

Comprendre le budget de la Ville

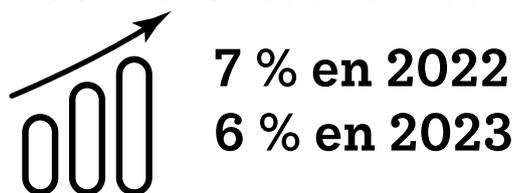
Chaque année la Ville vote le budget communal au Conseil municipal. Ce vote permet de prévoir et d'autoriser les recettes et dépenses de l'année. En cours d'année, le budget peut être amendé par des décisions modificatives adoptées par le Conseil municipal, notamment quand la commune doit faire face à des dépenses imprévues.



Le contexte national

En 2022, le budget de la Ville devait tenir compte de la crise sanitaire que nous avons vécue, et d'une perte importante des recettes avec la fermeture des équipements et une fréquentation moins élevée par la suite. En 2023, le contexte national est tout aussi pesant sur le budget communal qu'il peut l'être sur votre budget famille. En effet, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières est une charge importante pour la Ville. Le budget 2023 est donc établi avec l'objectif de maintenir la bonne santé financière de la Ville, de poursuivre les projets d'investissement et de maintenir les nombreux services à la population.

Des indicateurs à surveiller



Un taux d'inflation important qui agit directement sur les dépenses de fonctionnement, associé à l'augmentation du coût de l'énergie et à la hausse du point d'indice des agents ou encore la hausse des taux d'intérêt.

Pour la première fois depuis 10 ans il n'y a pas de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État mais une légère hausse de +19 K€ pour atteindre 249 K€ en 2023



Des indicateurs positifs

La ville est attractive et dynamique, ce qui garantit une progression de la fiscalité tous les ans (+2,1 % en moyenne), sans toucher aux taux d'imposition. Les droits de mutation perçus par la Ville sur les ventes immobilières sont en progression chaque année.

Le Saviez-vous ?

Pour chaque projet, les services de la Ville cherchent des sources de financement extérieures telles que des subventions auprès de différents organismes ou des fonds Européens.



Isabelle WYART

adjointe chargée des Finances et du Budget



Le contexte complique-t-il le budget de la Ville ?

Ce budget 2023 a été élaboré dans un contexte de complexité et d'incertitude induit par une situation économique et sociale difficile à anticiper.

Nous ne maîtrisons pas les coûts réels de l'énergie pour l'année et la projection réalisée nous amène à une augmentation de 1 million d'euros de dépenses en plus sur notre facture énergétique en 2023. Et ce, malgré l'ensemble des efforts déjà réalisés pour maîtriser nos dépenses énergétiques. À cela s'ajoute la hausse des matières premières, notamment pour la confection des repas dans les écoles. Il convient donc d'être prudent dans nos prévisions budgétaires et de maîtriser nos dépenses, tout en assurant le maintien des services à la population et l'ouverture de nos équipements sportifs et culturels. Nous avons cependant dû faire des choix, par exemple, le salon Délices de Plantes ne sera pas organisé cette année.

Les investissements se poursuivent-ils ?

Bien entendu, les contraintes budgétaires ne remettent pas en question nos engagements. Nous avons choisi cette année de maintenir nos investissements sur tous les projets déjà en cours et de reporter, en 2024, ceux qui n'ont pas encore démarré. Notre plan d'investissement s'étale sur plusieurs années. Nous continuons également d'accompagner les citoyens les plus fragiles, les associations, les entreprises et les familles au quotidien.

Comprendre le budget

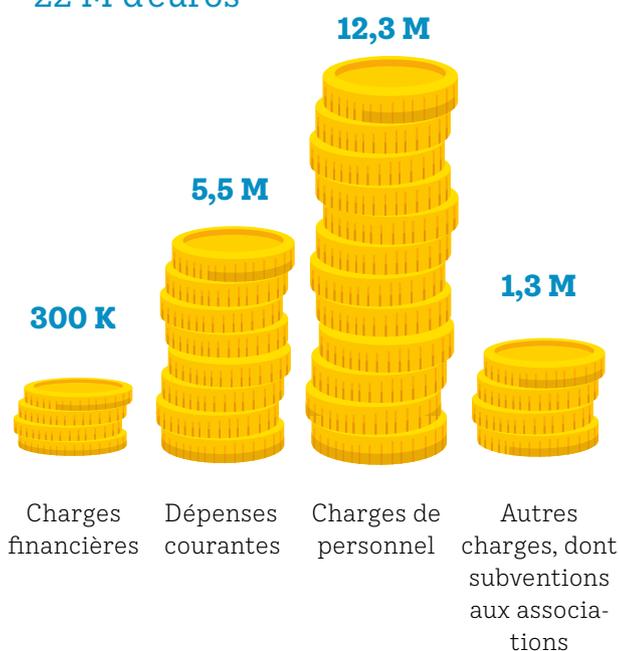
Élaborer un budget tient compte de nombreux facteurs, qui évoluent chaque année, il est construit en évaluant les dépenses et les recettes de l'année à venir. Il sert ensuite de référence aux élus et aux services pour réaliser les projets et accompagner au quotidien les habitants. La Ville programme ses dépenses selon deux sections que l'on appelle fonctionnement et investissement.

Quel budget de fonctionnement ?

Le budget de fonctionnement correspond aux charges récurrentes qui permettent chaque année aux habitants d'utiliser les équipements communaux, de garantir le cadre de vie, la sécurité ou encore de soutenir les associations. Il est établi en fonction des recettes et dépenses prévisionnelles.

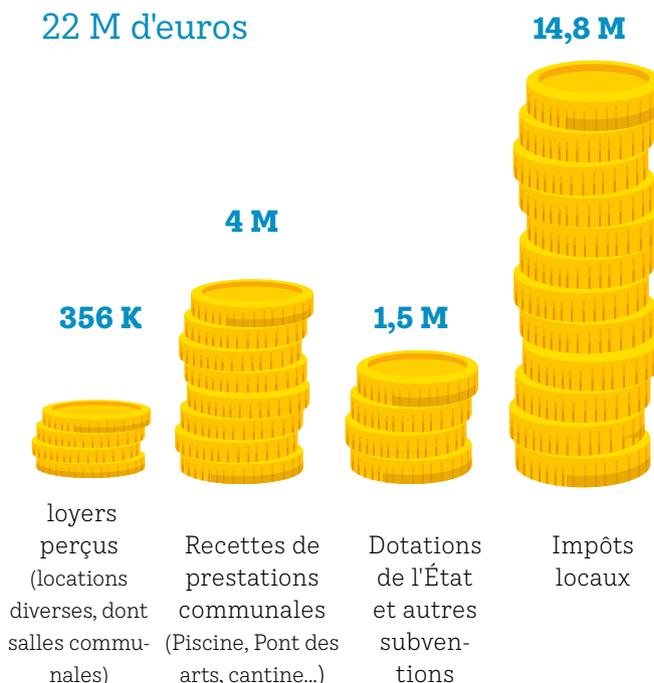
Les dépenses de fonctionnement

22 M d'euros



Les recettes de fonctionnement

22 M d'euros



Quel budget d'investissement ?

L'investissement correspond à l'amélioration ou l'enrichissement du patrimoine de la Ville : construction ou rénovation des bâtiments, aménagement de nouveaux espaces, achat de biens et le remboursement de la dette... Les élus ont un projet d'investissement important pour maintenir et améliorer le cadre de vie des habitants. Cette année, afin de garantir leurs engagements, le budget de 7,8 M d'euros permettra d'assurer la poursuite des projets engagés.

Plusieurs grands projets d'investissement

877 672 €	136 680 €	874 632 €	180 000 €	160 000 €	117 500 €
Travaux au Pont des arts	Rénovation des terrains de tennis	Construction d'une nouvelle cuisine centrale	Travaux au Groupe scolaire Bourchevreuil	Travaux au Manoir de Bourchevreuil	Rénovation de la ferme de Tizé

Le budget dans votre quotidien

Protection du cadre de vie, soutien aux associations, gestion des crèches et des écoles, offre sportive et culturelle, médiation et actions de proximité... La Ville propose des services pour répondre aux besoins de toute la population des plus jeunes aux plus âgés.

En 2023, le budget des services

Ces budgets de fonctionnement prennent en compte des dépenses de gestion courante pour le fonctionnement des activités et des services (hors masse salariale et investissement).



Cadre de vie et bâtiment

1 395 608 €

Ne tient pas compte des dépenses d'énergies

Les services enfance, jeunesse périscolaire

590 878 €



La culture

(médiathèque, galerie Pictura, Carré Sévigné, école des arts)

531 838 €

L'action sociale et la petite enfance

229 612 €



Le service des sports et les événements

(piscine, golf, Base Sports Nature...)

358 353 €

Les affaires générales

(Espace Citoyen, informatique, communication, sécurité...)

779 657 €



Le saviez-vous ?

Cesson-Sévigné est la deuxième Ville de la Métropole, après Rennes, à proposer un tel niveau d'équipements. La piscine, le golf, la Base Sports Nature, le Pont des arts, par exemple sont des équipements publics gérés, en régie, par la Ville. Les frais de fonctionnement et la rémunération des agents sont supportés par le budget communal. Ce choix permet aux habitants un accès facilité aux loisirs, au sport et à la culture.

..... Combien coûtent les services à la Ville ?

Sans vous en rendre compte vous bénéficiez peut-être des services de la mairie. Mais savez-vous que le prix public ne couvre pas la totalité des charges qui incombent à la Ville ? On vous donne quelques exemples.



En moyenne le spectacle coûte **38 €** à la Ville **par spectateur**, quand **vous payez** votre place **20 €** à la billetterie.



Une **place en crèche** municipale coûte en moyenne **8,53 € de l'heure à la Ville**. Les familles payent **en moyenne 2,00 €** de l'heure.

Votre enfant est scolarisé à l'école maternelle publique. La Ville dépense **1 565 € par an pour l'accueil d'un élève**.



Un repas au restaurant scolaire **revient environ à 11,70 € à la Ville**. En moyenne une famille paye **4,08 €** le repas.



Chaque famille dispose d'une tarification en fonction de ses revenus et un quart des familles bénéficie du tarif le plus faible : 1,23 €.



En 2023, les tarifs de certains services municipaux seront revus tout en permettant à chacun l'accès aux services, notamment avec une pondération en fonction des ressources pour certaines prestations.

Le taux d'imposition municipal n'augmente pas

Les bases de fiscalité sont fixées par l'État et adossées au taux d'inflation. Elles vont donc augmenter à nouveau cette année de 7,1 % et l'effet se ressentira sur les taxes foncières des ménages.

Dans ce contexte, et malgré un budget contraint, les élus ont décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition communal. C'est-à-dire la part de vos impôts qui revient à la commune. Ce choix est fait pour soutenir les habitants.

Un soutien aux associations

614 K€
de subventions
directes aux
associations

Le tissu associatif local apporte un réel dynamisme à la vie du territoire. Pas loin de 120 associations proposent quotidiennement des activités diverses et variées.

La Ville soutient financièrement les associations par le biais de subventions directes, **elle apporte également son soutien logistique, matériel et la mise à disposition des salles pour un coût moyen annuel de 969 624 €.**

En 2023, les critères d'attribution des subventions ont été modifiés, après un travail de concertation avec les différents acteurs. Au plus près de la réalité et des contraintes budgétaires, ces subventions permettent aux associations de faciliter leur gestion et de créer des projets.

Orientations budgétaires 2023 : investissement en berne



Le **débat d'orientation budgétaire (DOB)** d'une commune est une discussion tenue par le Conseil Municipal, portant sur les grandes lignes de l'exercice budgétaire en cours. C'est aussi l'occasion de faire un premier bilan sur la réalisation du budget de l'année précédente.

À Cesson-Sévigné, le DOB a eu lieu lors du Conseil Municipal du 8 février.

À l'heure où nous écrivons ces lignes (début mars), le budget n'a pas encore été voté, seuls les éléments du DOB ont été portés à notre connaissance.

Concernant le pré-bilan 2022 :

🕒 **Fonctionnement** : les recettes ont été bien supérieures à l'estimation, ce qui fait que **la capacité d'auto-financement de la ville a été totalement sous-évaluée**, due à une prudence extrême de la majorité.

Pour preuve, malgré le contexte national et international incertain depuis 3 ans, malgré un gouvernement qui s'évertue à assécher financièrement les collectivités territoriales, la capacité d'autofinancement de notre commune a augmenté en 2020, est restée relativement stable en 2021 et connaît en 2022 un des montants les plus élevés depuis plusieurs années.

🕒 **Investissement** : le **taux de réalisation des projets est de 64 %**, jugé élevé par la majorité municipale, alors qu'il s'agit d'un taux que nous qualifions de normal, y compris en temps de crise. Il est tout simplement plus élevé que les années précédentes où il était particulièrement bas.

Les équipements sportifs représentent 82 % des principaux investissements 2022 !

Concernant les orientations budgétaires 2023 :

🕒 **Fonctionnement** : les **taux d'imposition communaux resteront « en principe » inchangés**. Toutefois, en contrepartie, **les tarifs municipaux vont augmenter**. Cela permettra d'équilibrer le budget de fonctionnement de la commune, mais certainement pas celui des Cessonnais.

🕒 **Investissement** : le budget prévu est de **6,5 M€**, dont 4 M€ de restes à réaliser (report de 2022).

Il reste 2,5 M€ pour réaliser le minimum nécessaire ! Les autres investissements prévus mais non engagés sont reportés.

Alors à quand une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance qui deviendra à moyen terme nécessaire dans ViaSilva ? À quand une nouvelle école dans ViaSilva, projet à mettre en perspective de la rénovation de l'école Beausoleil ?

Pour réaliser ces projets, ou au minima les lancer avant la fin de ce mandat, il aurait fallu emprunter lorsque les taux étaient au plus bas, comme nous l'avions préconisé les années précédentes.

Les ratios financiers sont au vert, la commune a les « reins solides » comme n'a pas manqué de le rappeler l'adjointe aux finances, donc rien d'incompatible avec un emprunt supplémentaire afin d'investir dans notre commune pour les habitants actuels et futurs.

La majorité municipale met en avant la dynamique communale enviée et enviable liée à l'attractivité de la ville. La ville est certes dynamique grâce aux nombreuses entreprises qui y sont implantées.

Mais ne nous y trompons pas, **l'attractivité de notre ville est due en grande partie à la proximité de Rennes, ville centre de notre Métropole**. Ces deux éléments contribuent à attirer de nouveaux habitants, désireux de se rapprocher de leur lieu de travail, désireux aussi de bénéficier des services de proximité afin, entre autres, de limiter leurs déplacements.

Savoir que nous sommes enviés ne nous satisfait pas et n'est pas en soi le signe d'une bonne politique budgétaire. Il faut continuer d'investir afin de répondre aux besoins de la population, particulièrement touchée en cette période de crise. **L'avenir de notre commune se construit aujourd'hui pour les habitants actuels et ceux de demain.**

Parce que le service public, c'est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas !

Notre permanence du samedi matin à 11h, salle du Pressoir : 15 avril

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📘 @cessonecologuesetsolidaire 🐦 @CessonSolidaire

Gérer les finances publiques en temps de crise : notre stratégie de mandat

Bien que les finances publiques ne soient pas une matière facile à appréhender, nous vous encourageons à lire ce billet politique. Nous l'avons voulu accessible à tous, transparent et aussi éclairant que possible.

Ainsi, depuis notre élection, le cap est clair en matière de finances publiques : investir tout en maîtrisant les dépenses. Notre mandat ayant débuté en plein cœur de la crise sanitaire, nous avons fait le choix de cette stratégie afin de maintenir un équilibre financier pour anticiper les bouleversements à venir et lisser leurs effets. Le budget 2023 demeure particulier à plusieurs égards. C'est pourquoi nous souhaitons vous indiquer clairement les orientations politiques qui ont été choisies en matière de finances publiques communales :

1- Contenir l'évolution des dépenses dans un contexte d'incertitudes sur les recettes ✓

(Ne pas dépenser plus que ce que l'on gagne)

Pour de ne pas subir de plein fouet l'« effet ciseau » attendu :

D'un côté, ↘ une baisse des recettes due à une fréquentation moindre des équipements de la ville à la suite des crises sanitaires et financières (-1,2 M€ rien qu'en 2020).

Et de l'autre côté, ↗ une inflation qui ne cesse de progresser (+250 % pour l'électricité et le gaz, 17 % sur l'alimentaire) combinée à une augmentation du point d'indice des fonctionnaires.

Par conséquent, l'ensemble de ces éléments compromet l'équilibre budgétaire alors même que l'organisation municipale reste inchangée. Le budget 2023 nous a contraints à limiter fortement les dépenses de fonctionnement pour amortir les hausses de prix.

2- Maintenir un niveau d'investissement très soutenu tout en adaptant certains projets ✓

(Continuer d'investir dans ce qui compte)

Malgré cette situation difficile, plus de 22 millions d'euros ont été investis de 2020 à 2022, en priorité pour la rénovation des équipements communaux. Conscients qu'il nous faudra, dans les prochaines années, décaler certains investissements, nous souhaitons rappeler ici que la priorité de notre mandat demeure de rénover les

équipements scolaires. C'est pourquoi, ils concentrent, dès cette année, l'essentiel des investissements à venir au travers de 3 projets majeurs (à hauteur de 22 millions d'euros*) :

- La rénovation de l'école Beausoleil,
- La construction d'une cuisine centrale,
- Et un futur groupe scolaire à ViaSilva.

Un projet de reconstruction des établissements médico-sociaux est aussi à l'étude.

3- Mettre tout en œuvre pour ne pas augmenter les impôts ✓

(Protéger les finances des ménages les plus touchés)
Pour faire face à cette période délicate, bien des villes ont été contraintes d'augmenter leurs impôts ces dernières années. Il nous semble donc important de rappeler que tout cela a été accompli sans augmenter les taux d'imposition. Un exercice qui a été rendu possible par une gestion prudente des deniers publics issus des impôts des Cessonaises et des Cessonais ainsi que d'une augmentation au plancher des tarifs municipaux. C'est une donnée que l'opposition devrait prendre en compte quand elle propose d'investir sans se soucier de la capacité réelle d'endettement de la Ville et, d'emprunter pour emprunter, au détriment des finances communales et donc de nos concitoyens.

À cela, nous préférons une gestion responsable de l'argent public en empruntant :

- Uniquement en cas de nécessité,
- Pour des projets réfléchis,
- Et qui répondent aux besoins actuels et futurs des citoyens.

Au-delà du seul sujet financier, le groupe d'opposition, comme il le rappelait en Conseil municipal, ne semble voir dans le dynamisme de notre ville qu'une attractivité empruntée à Rennes et non une qualité intrinsèque de notre commune qui, malgré la métropolisation, réussit à préserver sa singularité. Nul doute que chacun saura apprécier cette approche.

Nous ne la partageons évidemment pas, et y voyons les mêmes raisonnements qui avaient conduit le mandat de 2008-2014 à abandonner à la métropole le devenir du

projet ViaSilva. Une pure importation du modèle rennais qui visait à accueillir 40 000 habitants à l'horizon 2040. Stratégie fièrement portée par l'équipe dont faisait partie Madame David, rappelons-le.

Plutôt que de s'engager vers cette densité déraisonnable, nous avons mis en place à un projet équilibré, maîtrisé et respectueux des spécificités de notre ville.

Nous avons été élus pour servir les intérêts de notre ville et de ses habitants, et c'est ce que nous continuerons de faire en maintenant une gestion saine et responsable de nos finances.

*Le montant n'est pas encore figé car certaines études sont en cours.

Besnard-Piednoir
 Plomberie - Sanitaire
 Chauffage - Electricité



Installation - Dépannage
 Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
 phil.piednoir@orange.fr

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

Richard FONTAINE
 IMMO

SIMPLEMENT PROFESSIONNEL

Tél. 09 67 10 87 51
 Mo : 06 50 88 79 77
 rfimmo@orange.fr
 www.rfimmo.fr




Agent immobilier indépendant depuis + de 10 ans
 Honoraires réduits 3,5 % TTC - Estimation gratuite

V I S U A L
 OPTICIEN DEPUIS 1959

FRANÇAISES ET
 ÉCO-RESPONSABLES



02 99 83 94 96
 OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET

8, PLACE DE L'ÉGLISE
 CESSON- SÉVIGNÉ



Poisson mandarin en forme d'écoreuil
 Riet de bar fnt à la sauce aigre- douce



Vin sélectionné - ChangYu Riesling
 Fruité, élégant, exotique et équilibré,
 un riesling différent et délicieux.
 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

TIZEN
 Gastronomie Chinoise

www.ti-zen.fr
 Réservation - Click&Collect

02 99 63 97 86
 Du lundi au samedi, midi et soir
 Dimanche soir
 Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES

MENUISERIE
Bruno Delahaye
 NEUF RÉNOVATION

108 route de Fougères
 La Victoire
 35510 Cesson-Sévigné

02 99 62 18 40
www.brunodelahaye.fr
menuiserie@brunodelahaye.fr

Escalier - Fenêtre - Porte - Agencement - Parquet



Dominique Loucougain, apiculteur.



Le site de la Grande Isle.

Installation de ruches à la Grande Isle

Des ruches abritant des abeilles noires vont être installées à la Grande Isle à la mi-avril, dans une zone de biodiversité. L'endroit, aménagé spécialement, ne sera ouvert au public qu'accompagné.

Quel est l'objectif de mettre des ruches à la Grande Isle ?

« C'est la sauvegarde de l'abeille noire, indique Dominique Loucougain, apiculteur. C'est une abeille endémique en Europe. L'idée est de sauver ce patrimoine génétique. Elle sait s'adapter. Plus on la protège et plus elle va perdurer ! » Dominique Loucougain fédère à la coopérative "PANGAEA'ttitude", qui est constituée de producteurs, de personnes intéressées par les ruches et de contributeurs pour aider le projet. Parmi les actions pour protéger l'abeille noire, l'insémination peut être une possibilité si nécessaire. Des tests ADN vont être réalisés afin de déterminer le niveau d'hybridation, sachant qu'il doit être le plus bas possible.

Les aménagements à la Grande Isle

« Nous avons visité le site de la Grande Isle avec les services Espaces Verts et Environnement de la Ville, et nous avons déterminé un emplacement. » Une prairie mellifère et un arboretum vont être installés. Carole Béchu, responsable du service des Espaces Verts complète : « L'aménagement du site contribuera à la préservation des abeilles, tout en développant la pédagogie autour de la flore et des pollinisateurs. Les différents espaces composés de haies bocagères, jachère fleurie, proposeront une palette végétale diversifiée avec des floraisons tardives. Nous avons planté sur la partie Grande Isle et son verger un mixte de 80 poiriers et pommiers. » Sur la zone réservée aux ruches et à l'arboretum, une quarantaine d'arbres a été plantée (saule,

savonnier, Tetradium, Sophora, merisier, alisier, charme, Phellodendron, aubépine, châtaignier, tilleul, cedrela, poirier, pommier). « Nous tenons à remercier la société d'horticulture 35 et Yves Darricau, de la société centrale d'apiculture pour leur accompagnement dans ce projet d'arboretum mellifère » souligne Carole Béchu.

L'objectif est de tester l'adaptation des arbres à la montée des températures.

Une haie, composée de houx, bourdaine, laurier thym, cornouiller, amélanchier, noisetier, lonicera, troène... va délimiter la zone. Elle est réservée à la biodiversité, dans laquelle il ne faut pas venir



L'abeille noire.

déranger les abeilles, la faune et la flore. « Nous avons une vision plus large que les abeilles : nous raisonnons en écosystème » précise Dominique Loucougain. Le coin est en zone humide. « Cela va me permettre d'en apprendre beaucoup » se réjouit-il.

Combien de ruches vont être installées ?

« Au départ, nous allons commencer avec 2 à 4 ruches. Nous allons observer comment les abeilles s'adaptent. » Le nombre de ruches sera ajusté en conséquences. Le miel produit revient à la coopérative et les bénéfices servent à financer les actions et rémunérer les apiculteurs.

« À partir de l'année prochaine, nous proposerons à d'autres apiculteurs un rucher de fécondation de l'abeille noire. »

► 06 34 59 77 31 ; contact@pangaeattitude.com ; pangaeattitude.com



www.maisonsextension.com

— 1 rue du Haut Grippé Cesson-Sévigné

— 02 99 05 36 46



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

E&D
ESSENTIEL D'DOMICILE

📍 Agence de Chantepie

15, place de l'Eglise
02 22 91 04 10
chantepie@essentiel-domicile.fr



Nous sommes à votre disposition pour mettre en place des prestations sur-mesure et adaptées à vos besoins.

Magali Gledel, Gérante de l'agence de Chantepie

www.essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,6/5



MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

Bureaux and Co : des espaces agréables et fonctionnels pour y travailler

Le concept de Bureaux and Co et ses espaces collaboratifs a été fondé en 2016 par Nordine El Ouachmi, à Montpellier. Face au succès, il s'est développé rapidement. Celui de Cesson-Sévigné est le 15^e.

Le bâtiment s'étend sur une surface de 2 687 m² répartis sur trois niveaux. « *Nous sommes situés à côté du parc de la Monniais : c'est vraiment très agréable !* souligne Rosalie Pépin, office manager de Bureaux and Co. *L'espace a été conçu afin de favoriser les échanges et le développement de synergies.* »

On trouve plusieurs espaces de coworking, des salles de réunions, des bureaux privatifs... La location est flexible, à la journée, dix jours par mois ou au mois.

Un service de domiciliation pour les entreprises est proposé. « *La privatisation d'espaces est également possible pour réaliser des événements* » complète Rosalie Pépin.

Et pour les courageux, une salle de sport toute équipée est à disposition ! « *Un coach est présent pour animer la salle. Elle est accessible gratuitement pour ceux*



Rosalie Pépin, office manager de Bureaux and Co de Cesson-Sévigné.

qui louent. Cela contribue au bien-être au travail. » La salle, nommée "Ethik sport club", est accessible aux personnes extérieures, moyennant finances. Bureaux and Co est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

► 2 rue des Buttes, 06 59 48 17 65
cesson@bureauxandco.fr

Vetovie : une clinique vétérinaire pour chiens et chats et NAC (nouveaux animaux de compagnie)

La clinique vétérinaire Vetovie, qui propose des prestations de médecine et de chirurgie quotidienne, a déménagé à 500 mètres de ses anciens locaux. Explications.



Charles de Langlois, directeur de Vetovie.

« *Nous étions locataires au N°53 depuis 2011. Nous avons souhaité rester à Cesson-Sévigné et nous sommes désormais propriétaires au n°47, dans des locaux plus spacieux : on les a triplés en passant à 180 m²* » confie Charles de Langlois, vétérinaire et directeur de la structure. Avec les vétérinaires Maillys Pommier, Berengère Louis et Carole Godin, la clinique Vetovie propose des prestations de médecine et de chirurgie générale, des examens complémentaires ou des soins intensifs. Les chats et les chiens ont chacun des locaux dédiés. « *Il est possible de venir visiter et des portes ouvertes seront organisées le samedi 3 juin de 14h à 18h, avec la présence d'un photographe animalier qui offrira des portraits de vos animaux.* »

Des places de parking sont réservées pour les clients à proximité immédiate de l'établissement.

La clinique est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h ; le samedi, de 9h à 12h. Les urgences de nuit, de week-end et de jours fériés sont gérées par un autre service.

► 47 rue de Rennes ; 02 99 52 76 93 ; vetovie.com

Au Pont des arts



Olivier Floriot.



Odile L'Honoré.

Saison culturelle : les bénévoles vous accueillent à chaque spectacle

Pour vous accueillir lors des spectacles proposés au Carré Sévigné et au Pont des arts, en soutien de l'équipe de la Ville, 24 bénévoles se relaient. Rencontre avec Olivier Floriot et Odile L'Honoré.

Olivier Floriot, bénévole pour la saison culturelle depuis 2009

« À l'époque, il manquait du monde, donc je suis venu pour donner un coup de main. On s'occupait du catering, repas servi aux artistes. Maintenant, ce service est sous-traité » relate-t-il. Olivier Floriot occupe désormais d'autres missions : scanner les billets, placer les spectateurs dans la salle, ou tenir le vestiaire. « Nous nous relayons sur les différents postes. » Il se retrouve parfois derrière le bar. « Nous préparons des planches de charcuterie et fromage : les gens apprécient de pouvoir prendre un en-cas avant ou après le spectacle. » Certains artistes viennent faire des dédicaces, c'est l'occasion de les côtoyer. « Je viens parce que l'ambiance est sympa. Et le bénévolat, c'est important ! »

Odile L'Honoré, bénévole depuis 2 ans

« C'est une amie qui est bénévole depuis plusieurs années qui m'a incitée à venir. J'hésitais, j'avais peur que cela me prenne du temps. » En effet, la jeune retraitée est déjà bénévole à la Croix Rouge depuis 6 ans. « Finalement, les horaires ne sont pas les mêmes et cela me permet de découvrir un univers différent. De plus, nous ne sommes pas

obligés de venir à tous les spectacles. On peut partir en vacances ! Ce n'est pas toujours le cas dans d'autres activités bénévoles. »

La Cessonnaise aime le contact avec les gens. « Avec le bar, les spectateurs donnent leurs impressions après le spectacle, c'est enrichissant. » Son mari a rejoint l'aventure. « Je l'ai décidé et il est enchanté ! Nous nous impliquons plus dans la vie cessonnaise. » observe-t-elle. Odile L'Honoré apprécie la diversité des spectacles : « il y a du théâtre, de la chanson, du cirque..., c'est varié ! »

Comment devenir bénévole ?

« L'équipe de bénévoles est constituée en septembre. Il ne faut pas hésiter à se renseigner pour savoir s'il reste de la place » indique Virginie Le Pallec, chargée de communication, de l'accueil et de la billetterie du Pont des arts. « Les spectacles ne pourraient avoir lieu sans l'implication de tous les bénévoles, qui font partie intégrante de l'équipe. Et nous les remercions pour leur bonne humeur ! » ajoute-t-elle.

► Pont des arts, 02 99 83 52 00 ;
pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

Galerie Pictura

Expositions amateurs et associations : comment faire ?

Dans la continuité de la Saison 22.23, la direction culturelle propose à nouveau cette année, aux amateurs et associations de tous horizons, de venir exposer gratuitement au Pont des arts : hall et Galerie Pictura.

Vous souhaitez être exposé ? Envoyez votre dossier de candidature disponible sur le site inter-

net du Pont des arts avant 15 avril. Un comité est en charge de sélectionner les artistes amateurs et associations. Un regard attentif sera porté aux projets en lien avec la thématique de l'année à venir : "le mouvement".

► pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

La médiathèque en mode vacances studieuses et divertissantes

La médiathèque passe en horaires de vacances du mardi 18 au samedi 29 avril inclus :

- 🕒 mardi 14h-18h
- 🕒 mercredi 10h-12h et 14h-18h
- 🕒 vendredi 15h- 19h
- 🕒 samedi 10h-12h30 et 14h-17h

Opération révisions

Étudiants, lycéens, collégiens, vous avez prévu de réviser pendant les vacances ?

3.2.1,... C'est parti !



© Freepick

À votre disposition : salle de travail silencieuse, sélection de titres et de ressources numériques sur lesquels vous appuyer... Objectif diplôme en vue !

- les mardis, vendredis et samedis du 15 au 29 avril, aux horaires d'ouverture.
- Entrée libre

Ciné vacances

Pendant les vacances, la médiathèque vous propose une projection pour les enfants, petits et grands ! À vous de choisir le film parmi les titres consultables sur place. Les bibliothécaires vous ont préparé une sélection de films adaptés selon les tranches d'âges. Pour participer au choix, ne soyez pas en retard !

- mercredi 19 avril à 15h pour les enfants de 4 à 7 ans - durée selon le film choisi - Entrée libre
- mercredi 26 avril à 15h pour les enfants de 8 à 11 ans - durée selon le film choisi - Entrée libre.



© Freepick

Saison Culturelle

Un artiste à découvrir

Zoom sur...
Alexis HK | Chanson



© C. Souffle

Avec "Bobo Playground", son dernier album, l'auteur a la plume joueuse et toujours aiguisée, s'amuse d'une production frôlant le hip-hop et garde ce qui le caractérise depuis toujours : un goût exquis de la langue et une mise en bouche gourmande, précise et inspirée.

« Je goûte en écrivant mon envie de retour sur scène le simple plaisir de revenir au monde. La pandémie qui nous a assignés à résidence m'aura permis de travailler sur de nouveaux morceaux, mais m'aura surtout, comme pour chacun d'entre nous, fait ressentir la frustration du prisonnier, la perte de sens essentiel de ce qui fait ma vie depuis de nombreuses années, à savoir : être sur scène et partager des mots, des notes, des rires et des amertumes. Je reviens aujourd'hui avec l'envie plus forte que jamais de retrouver tout ça, après m'être enfermé dans mon studio maison. Mon album "Bobo Playground" est pensé comme un terrain de jeux poétique et musical...» Alexis HK

- jeudi 6 avril à 20h, au Carré Sévigné.
- Tarifs : 20 €/ 24 €
- Conseillé à partir de 10 ans



Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER
GRATUITEMENT votre bien ?

Contactez votre conseiller indépendant
près de chez vous
et confiez-lui votre projet immobilier
en toute sérénité !



Eric CHAPUIS

Spécialiste sur le secteur de
Cesson-Sévigné et alentours

06 74 87 90 75

eric.chapuis@safti.fr



SCAN ME

EI - Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°919
224 147 au RSAC de la ville de Rennes. Agissant pour le compte de
l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la
carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par
la CCI de Toulouse.



www.safti.fr

Ma Bulle Santé

Réflexologie plantaire chinoise
Drainage lymphatique manuel

Estelle - Praticienne Certifiée
Espace Santé Viasilva
1 Square du Chêne Germain
35510 Cesson - Sévigné

En cabinet, à domicile ou en entreprise

Sur RDV :
06 99 35 48 42
mabullesante35@gmail.com
mabullesante35.com

Votre publicité Ici

Cesson-Sévigné Informations Magazine

LE CIM, C'EST :

- 32 pages dont 4 pages dédiées à votre publicité
- 11 numéros par an
- 10 400 exemplaires distribués dans toutes les boîtes aux lettres Cessonaises et les commerces
- En ligne sur le site internet et les réseaux sociaux

Retrouvez les tarifs et les conditions de réservation sur
ville-cesson-sevigne.fr, rubrique "journal municipal"

Contactez le service Communication pour connaître
les emplacements disponibles au 02 99 83 52 00 ;
communication@ville-cesson-sevigne.fr



Golf**Stages de golf débutant et perfectionnement adultes arts du cirque****À partir du 30 mars**

8 séances 1h + 2 séances de 2h sur le parcours. Possibilité le mardi, le jeudi après-midi et soir et le samedi matin.

Durant ces stages, vous aborderez et approfondirez les divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche et le parcours.

Tarifs : 150 € + 44,80 €

► inscriptions et réservation Philippe Poncet au 06 21 91 53 90

OCC YOGA**Stages avril, mai et juin**

Salle du périscolaire de Bourgchevreuil
Stage de Yin Yoga avec Sandrine Gallou, professeur de l'association, samedi 1^{er} avril de 10h à 12h.

Tarifs : adhérent 15 € ; non-adhérent 18 €.

Stage de Yin Yoga avec Sandrine Gallou samedi 3 juin de 15h à 17h.

Tarifs : adhérent 15 € ; non-adhérent 18 €

Yoga et gestion du stress animé Maryse Pautrel, professeur, samedi 13 mai 14h à 16h30

Tarifs : adhérent 18 € ; non adhérent 20 €.

Yoga Ashtanga débutants animé Mireille Drouet, professeur, samedi 3 juin 9h à 10h30
Tarifs : adhérent 12 € ; non adhérent 14 €.

Yoga Ashtanga Confirmés animé par Mireille

Drouet samedi 3 juin, de 10h45 à 12h15.

Tarifs : adhérent 12 € ; non adhérent 14 €.

► informations sur le site de la Ville, (recherchez OCC yoga) ou occ.yoga@gmail.com

OCC Football**Agenda des principales rencontres à domicile****Dimanche 2 avril**

Stade de la Valette à 15h30

R2 seniors M reçoivent Le SC Le Rheu.

Dimanche 9 avril

Stade de la Valette à 15h30

R2 seniors F reçoivent S^t Aubin du Cormier

Dimanche 15 avril

- Stade de Dézerseul à 15h30

R2 U15 reçoivent l'AS Ginglin Saint-Brieuc.

- Stade de Dézerseul ou stade de la Valette à 18h

N3 seniors M reçoivent le FC Lannion.

Dimanche 23 avril

Stade de Dézerseul ou stade de la Valette à 15h30

R2 seniors M reçoivent le FC Ploërmel.

Ensemble partageons le numérique**Atelier généalogie****Avril et mai**

Aide et accompagnement aux recherches familiales, historiques, recherches en ligne, sur site (archives départementales). Mise en forme d'arbres généalogiques, conseils et techniques.

Jeudi 6 avril, de 9h30 à 11h30, centre de loisirs.

Jeudi 27 avril, de 14h30

à 16h30 ; lundi 15 mai, de 9h30 à 11h30 ; jeudi 25 mai, de 14h30 à 16h30, à la médiathèque.

► inscription epn35510@gmail.com 07 83 38 02 65

Athlétique Club Cessonnais**Une animation caritative****Samedi 8 avril**

Stade municipal Roger Belliard.

Présentée par Serge Georgelin, adhérent de l'ACC, au profit de l'association "Les Parents d'Hugo" qui lutte contre le cancer pédiatrique.

Il présentera son projet de la Trans Australia : un parcours de 3 700 km en 37 jours en marche athlétique 3 700 km.

Une découverte du laser run sera également proposée.

► Facebook : AC Cesson

Cesson Rennes Métropole HB**Jours de match****Jeudi 13 avril**

Glaz Arena à 20h30

CRMHB contre Paris.

Tarifs : à partir de 10 €.

► cesson-handball.com

L'Intervalle Yoga**Stages et cours à la carte de hatha yoga****Du 17 au 21 avril**

Quartier Renaudière et centre-ville.

Cours adultes, séniors, femmes enceintes, femmes en post-natal.

Constitués de postures, d'exercices de respiration, de relaxation.

► 07 68 10 82 58

En Piste**Venez découvrir ou approfondir les arts du cirque****Du lundi 17 au vendredi 21 avril**

Stage enfants toutes disciplines : acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre...

Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h.

Tarifs : 70 € + 10 € d'adhésion.

Pour les 7 à 14 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarifs : 140 € + 10 € d'adhésion.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

► inscriptions sur en-piste.org

Vestiaire solidaire**Ouverture****exceptionnelle****Mercredi 19 avril**

Stade Roger Belliard, de 9h à 17h.

Petits prix effectués cette journée.

► 06 06 54 49 73

OCC Tennis de table**Stage découverte et perfectionnement****Du 25 au 28 avril**

Salle Paul Janson.

Ouvert à tous, dès 6 ans.

Tarifs : 20 € / jour pour les licenciés, 25 € / jour pour les extérieurs.

Championnat par équipe seniors**Samedi 15 avril**

Nationale 3 : équipe 1 reçoit Plérin 1.

► 07 50 22 081 46

Les Amis de l'orgue : un instrument aux 32 jeux

L'association a été lancée en 1986 afin de recueillir des dons pour doter l'église St Martin d'un orgue. Depuis elle fait rayonner l'instrument.

« L'orgue représente un investissement culturel au profit de toute la population » précise Jean-François Brétéché, président depuis l'origine de l'association. Dans le buffet de l'instrument, il dévoile une boîte où sont conservés les noms des 800 donateurs.

Conformément à l'engagement pris avec la mairie, l'association organise 2 ou 3 concerts par an. « Nous proposons un concert avec un autre instrument ou un ensemble vocal, de façon à offrir une grande variété de musiques. »

Une dizaine d'élèves de l'École du Pont des arts s'exerce sur l'orgue.



Jean-François Brétéché, président et François Brunet, trésorier des Amis de l'orgue.

Évènements à venir :

Concert de musique celtique dimanche 16 avril à 16h à l'Église. Il sera donné par la harpiste et chanteuse Camille Tæzi. L'organiste Briac Baril prêtera également son concours. Deux jeunes talents à encourager ! L'entrée est libre, sur le principe de libre participation aux frais. L'assemblée générale est fixée

mercredi 12 avril à 20h30, au centre de loisirs de Bourguevreuril.

► 02 99 83 33 45 ;
amis-orgue.cesson@laposte.net

Les chiffres

32 jeux
3 claviers
2 315 tuyaux dont 152 en bois
poids : 6 tonnes

Les archers ciblent toutes les générations

Soyez curieux et venez découvrir le tir à l'arc lors d'une compétition débutants le 15 avril prochain. Le club Les archers de Sévigné veille à la convivialité et valorise le mélange des générations. De 10 à 88 ans les archers se côtoient pendant les séances d'entraînement, en loisir ou en compétition chacun est accompagné pour progresser.

« Cette saison marque un retour à la normale en terme de fréquentation sur les pas de tir. Les résultats obtenus par les archers du club laissent présager de belles performances individuelles et collectives à l'avenir. » confie Nicolas Chartier, entraîneur et président du club. En effet, vingt-et-un compétiteurs ont participé aux différentes compétitions sélectives et quinze d'entre eux ont battu leur record personnel. L'équipe jeune a

participé au championnat départemental et l'équipe féminine adulte est montée en championnat régional. À titre individuel, six archers se sont qualifiés au championnat départemental et régional. Saluons les deux champions d'Ille-et-Vilaine Nicolas Chartier et Maryse Denoual-Boivin, également vice-championne de Bretagne et tous les deux qualifiables aux championnats de France.

Et saviez-vous qu'il existait plusieurs disciplines ? Le tir à l'arc en ligne et le tir de parcours. Si le premier se pratique sur un pas de tir à une distance comprise entre 18 et 70 mètres, le second permet aux archers de se déplacer sur un parcours à la recherche de différentes cibles ou animaux en mousse dissimulés. Ce mois-ci

de la saison extérieure. Pour en découvrir davantage, rendez-vous samedi 15 avril à partir de 13h15, salle Beausoleil. Les archers débutants découvriront les conditions et les rituels de la compétition.



Le Bagad de Cesson-Sévigné : en route pour le festival interceltique de Lorient !



© Bagad Cesson

Le bagad de Cesson-Sévigné est un ensemble musical œuvrant à la promotion de la culture bretonne. Il s'est classé à la 9^e place de la 1^{ère} manche du championnat 2023 des bagadoù de première catégorie. Bonne nouvelle : au mois de juin, l'ensemble renoue avec son Fest-Noz !

Le terroir bigouden, thème de la 1^{ère} manche

« On a recommencé les répétitions à Lorient, en 2022. Cela nous a reboosté et on a travaillé sur le terroir bigouden, thème de la 1^{ère} manche du championnat 2023 des bagadoù de première catégorie, explique Solen Goumon, responsable de la communication de l'association. Le bagad s'est classé 9^e sur 16 à Saint-Brieuc le 21 février. Nous sommes contents du résultat. » Pour la 2^e manche, qui se déroulera en août à Lorient, le thème est plus libre. « Nous sommes en cours de réflexion pour choisir les musiques. » La commission musique du bagad dont le noyau dur est composé de Nicolas Pichevin et Alexandre Gilles se sert de la base "Dastum", qui contient des milliers d'archives. « Nicolas Pichevin écrit toutes les partitions pour le bagad de Cesson-Sévigné. »

50 musiciens participent en 1^{ère} catégorie

Le groupe, dirigé par Magali Jamault, comprend des joueurs de bombarde, cornemuse, caisse-claire et de percussions. « Deux binious se joignent également au groupe lors des participations aux concours. De plus, un grand tatanophone, sorte de xylophone en bois et en plastique, a également été créé spécialement. »

Le bagad recrute toujours de nouveaux musiciens. Ils viennent parfois de l'école de formation associative basée à la Frinière, lieu de répétition du bagad, qui forme dès le niveau débutant. Les cours sont donnés par des personnes de la fédération Sonerion et du bagad de Cesson-Sévigné.

Des musiciens issus d'autres bagads peuvent également venir compléter les rangs.

L'association organise des répétitions publiques avant chaque concours. « Nous avons eu du monde le 17 février au Carré Sévigné ! Les Cessonnais sont contents de venir nous écouter et sont très fidèles. »

Le retour du fest-noz organisé par le bagad

La dernière édition remonte à 2019. Retenez bien la date du samedi 10 juin, à la Frinière. « Les groupes sont réservés. Nous recherchons du mécénat. » précise Solen Goumon.

Des jeux bretons et des jeux géants seront également proposés l'après-midi et pour la 1^{ère} fois, un job-dating sera mis en place.

Un apéro-concert précédera le Fest-Noz.

- ▶ bagadcesson@gmail.com
- ▶ bagadcesson.com

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES

Action Emploi Cesson

Accueil sur rendez-vous place de Waltrop

▶ 02 99 83 25 96 ou pae.aec.cesson-sevigne@gmail.com

Ensemble Partageons le Numérique

Vous avez des difficultés avec les démarches en ligne, les actions numériques du quotidien.

Permanences

Entr'Aide numérique-aide individuelle

Jeudis 6 et 20 avril à la médiathèque entre 9h30 et 11h30

Avec vos questions personnelles.

Accueil numérique - aide ponctuelle

Mercredi 12 avril à la médiathèque entre 17h30 et 18h30

Réponse à une question simple (outils numériques) ou orientation vers le bon interlocuteur

pour vos démarches.

▶ 07 83 38 02 65
epn35510@gmail.com

Vestiaire solidaire

Les mardis, mercredis et jeudis au stade Roger Belliard de 14h à 17h

Lors de ces permanences vous pouvez déposer vos vêtements et/ou venir acheter au dépôt vente. Pas de permanences pendant les vacances scolaires.

▶ 06 06 54 49 73

Amicale des donneurs de sang

18 et 19 avril

Espace de Grippé

Inscription sur dondesang.efs.sante.fr (présentation obligatoire d'une pièce d'identité).

Insertion sociale et professionnelle

Pour les 16-25 ans

Les lundis et le jeudis au point accueil emploi de 9h à 17h30

We Ker, la mission locale, accueille les jeunes de

16-25 ans sortis du système scolaire.

▶ 06 20 49 57 71
d.beauce@we-ker.org

Couples et familles

Conseil conjugal et familial

Jeudi 4 mai

sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville

▶ 06 02 50 69 39
couplesetfamilles35@gmail.com

CIDFF 35

(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Jeudis 13 et 27 avril

sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville

▶ 02 99 30 80 89

Clic Alli'âges

sur rendez-vous

02 99 77 35 13

Le Clic est une antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

▶ 0 800 35 35 05

Aide aux démarches administratives en ligne

Jeudis 13 et 27 avril

sans rendez-vous

à l'Espace Citoyen de 14h à 17h

Un agent de la Ville vous accompagne pour réaliser une démarche administrative sur internet. Pensez à apporter les documents nécessaires à la démarche. Venir avec son propre ordinateur ou smartphone (recommandé).

Conciliateur de justice

Jeudi 6 avril

sur rendez-vous

à l'Espace Citoyen de 10h à 12h et de 14h à 17h

▶ 02 99 83 52 00

NUMÉROS UTILES

▶ Centre anti-poisons

02 99 59 22 22

▶ Hôpital privé Sévigné

02 99 25 50 50

▶ Service d'urgence

24 h/24

02 99 25 52 49

▶ Police nationale

02 57 87 10 05 ou 17

▶ Police municipale

02 99 83 52 14 /

06 09 35 73 92

(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h)

police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

▶ Pompiers : 18

▶ **SAMU 35 : 15**

▶ Urgence sans abri : 115

▶ **Pharmacies de garde**

32 37

▶ Violences conjugales

02 99 54 44 88 - 24h/24

et 7 jours/7 3919 ou 114

numéro d'écoute national, de 9h à 19h

▶ Signalement en ligne

arretonslesviolences.

gouv.fr

▶ Violences sur les

enfants : 119

▶ RAM (relais assistants

maternels)

02 99 83 52 00

▶ SOS parentalité

09 74 76 39 63

▶ CDAS

(Centre Départemental

d'Action Sociale) :

02 99 02 20 20

▶ MDPH

(Maison Départementale

des Personnes

Handicapées) :

0 800 35 35 05

▶ La Croix Rouge

09 70 28 30 00 (gratuit,

7j/7 ; de 8h à 20h)

▶ Eau du bassin Rennais

02 23 22 00 00 ;

eaudubassinrennais.fr ;

▶ Solitud'écoute

0 800 47 47 88 (associa-

tion les Petits Frères des

Pauvres) de 15h à 20h,

7j/7

▶ Voirie Rennes

Métropole

02 23 62 29 82

metropole.rennes.fr

▶ Déchetterie

Lundi au samedi : 9h-12h

et 14h-18h (fermée le

jeudi après-midi).

0 800 01 14 31 (gratuit)

▶ CPAM

3646, ameli.fr

État civil

Du 1^{er}/02/2023 au
2/03/2023



NAISSANCES

- Constance HUBERT
- Marin HAMON



DÉCÈS

- Roger PESCHARD, 89 ans
- Madeleine OBLIN, veuve PEREZ, 93 ans
- Alice GUÉGAN, épouse PIERRE, 88 ans
- André LE TRAON, 90 ans
- René HUBERT, 97 ans
- Jean-Claude BOUËTEL, 84 ans
- Bernard TRUCAS, 85 ans
- Gérard NICOLAS, 70 ans
- Alain LE DOUAREC, 84 ans
- Stéphane COLLEU, 53 ans
- Marie-Josèphe CARRÉ, veuve RIBAUT, 84 ans
- Julien BESNARD, 79 ans
- Francis TABOUCOU, 88 ans
- Lucien POIRIER, 89 ans
- Grégoire MONNIER, 95 ans
- Renée-Marie LEPAGE, épouse GÂTEL, 72 ans



Urbanisme

Permis de construire accordés du 1^{er}/02/2023 au 1^{er}/03/2023

› Octroi avec prescriptions

- 19, route de Domloup : construction de deux maisons individuelles comprenant une division de terrain ;
- 4, rue du Clos Courtel : immeuble de 47 logements ;
- 199, rue du Champ Guillet, lot G5, Zac du Chêne Morand : construction de trois bâtiments d'activités ;
- 23C, route de Fougères : construction d'une maison individuelle de type R+1.

Conseil municipal

Prochain conseil : mercredi 24 mai à 19h
à l'Espace Citoyen

Permanences des élus

Le Maire

Jean-Pierre Savignac
reçoit sur rendez-vous,
chaque mercredi de
8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h,
à l'Espace Citoyen

Samedi 1^{er} avril

Pierre ÉON, adjoint
chargé de la Sécurité

Samedi 8 avril

Isabelle WYART,
adjointe chargée des
Finances et du Budget

Samedi 15 avril

Christian PARISOT,
adjoint chargé des
Associations et du Sport

Samedi 22 avril

Béatrice LEGAULT,
adjointe chargée de
l'Enfance et de la
Familie

Samedi 29 avril

Jean-Pierre SAVIGNAC,
le Maire

Carnet

La municipalité a appris avec regrets le 2 mars le décès de Grégoire MONNIER, conseiller municipal de 1965 à 1989. Elle adresse ses sincères condoléances à la famille.



MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville - 02 99 83 52 00
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr
ville-cesson-sevigne.fr

› Accueil général - Espace Citoyen

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi), le samedi, de 9h à 12h.

› Mairie et Mairie-annexe

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).



SAMEDI DE 10H À 12H

15-04

Aire de jeux
rue du Petit
Marais

27-05

Grippé
Square
rue de la
Rigourdière

10-06

Parc rue de
Belle Épine

Café citoyen Et si on se rencontrait ?

Élus - Habitants - Référents de quartier

Échanges

Jeux en bois

Pause café



Pour plus d'infos : ville-cesson-sevigne.fr